

MODALITÉS D'ORGANISATION DES FORMATIONS THEORIQUES ET PRATIQUES

PARCOURS DE FORMATION

Une fois l'évaluation acceptée et le contrat signé Adam's Conduite procède à l'inscription.

L'élève pourra commencer à travailler son code dès l'inscription avec un accès « PASS ROUSSEAU » en distanciel ou venir à des cours collectifs en présentiel sur rdv.

Une fois le dossier enregistré par ANTS et les compétences acquises, il sera présenté à l'examen.

Après l'obtention de l'examen de code, un planning conduite sera organisé en fonction des disponibilités de l'auto-école et de celles de l'élève.

En vous engageant dans cette formation, vous vous engagez obligatoirement à suivre le parcours de Formation suivant :

PARCOURS THEORIQUE

La formation théorique pourra être suivie à votre rythme, soit **dans les locaux de l'auto-école**, soit sur **internet via un Pass Rousseau**.

Nous proposons une formation plus intensive sur 4 jours consécutifs. (Stage code)

Des cours théorique collectifs sont dispensés dans nos locaux, par un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité, ces cours se passent **en semaine**, pensez à **vérifier les horaires des cours sur les panneaux d'affichage ou en demandant au secrétariat**.

Voici les thèmes travaillés durant nos cours théoriques :

- . La **circulation routière** (panneaux, intersections, circuler, croiser et dépasser, stationner ou s'arrêter)
- . Le **conducteur** (conduire, défaillance du conducteur)
- . La **route** (nuit et intempéries, autoroute, zone dangereuse)
- . Les **autres usagers** (partage de la route)
- . Les **notions diverses** (documents administratifs, chargement et passagers, infractions)
- . Les **premiers secours** (protéger, alerter et secourir)
- . Prendre et quitter son véhicule (s'installer au poste de conduite)
- . La **mécanique et les équipements** (entretien et dépannage)
- . La **sécurité du passager et du véhicule** (installation des passagers, nouveau équipements)
- . L'**environnement** (éco-mobilité et éco-conduite)

Nos moyens de formations offrent un suivi personnalisé de la progression et l'assiduité de chaque élève grâce à un suivi instantané par internet de la formation en distanciel et du code en salle par l'application CLASS ROUSSEAU.

PARCOURS PRATIQUE

La planification se fait au choix, en mode traditionnel (2 à 3 cours par semaine) ou mode intensif (20h en une semaine). Cours individuel sur véhicule école et/ou simulateur de conduite permettant de traiter les compétences ci-dessous.

4 Compétences enseignées (Voir Onglet REMC) :

- Compétence 1 : maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul
- Compétence 2 : appréhender la route et circuler dans des conditions normales
- Compétence 3 : Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers
- Compétence 4 : Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique

L'ensemble du programme de formation est détaillé dans le livret d'apprentissage et dans la fiche de suivi de chaque élève. Lorsque l'ensemble des compétences requises sera validé, votre formateur pourra alors vous présenter aux épreuves du permis de conduire.

